

PATROUILLEUR VTT (H/F)

Raison sociale :

SOREMAC – Domaine skiable des Carroz et gestionnaire du Bike Park

Période d'embauche :

Du 18 juillet au 10 septembre inclus.

Type d'emploi : Contrat CDD de remplacement. Travail week-ends et jours fériés. Amplitudes horaires : 40h/semaine en période exploitation. 2 jours de congés consécutifs. Rémunération en fonction de la CCN Téléphérique et engins RM.

Description du poste :

Au sein d'une équipe déjà constituée de deux patrouilleurs et rattaché(e) au service des pistes, vos principales missions seront les suivantes :

- Accueillir et informer le public sur les parcours et les équipements de VTT ;
- Gérer l'espace de pratique dédié au VTT : ouvertures de pistes, fermetures de passages dangereux etc...
- Organiser les secours et intervenir en cas d'accident ;
- Sécuriser et entretenir les aménagements VTT ;
- Participer à l'entretien des pistes.

Compétences :

- Pratiquer le VTT de descente (niveau confirmé) ;
- Être titulaire du PSE 1 ;
- Posséder le permis B ;
- Être formé à l'évacuation des téléportés est un vrai plus.

Personne à contacter :

Réception des candidatures jusqu'au Lundi 03/07/2023

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) au SERVICE RH

Ou par e-mail : recrutement@skilesarroz.com

